Jean SOUILLARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE
EXPERT JUDICIAIRE

Inscrit au Tableau de l'Ordre
de Clermont-Ferrand

Z.A. du Pont des Nautes
03410 – SAINT-VICTOR

Téléphone : 04.70.28.35.12
Télécopie : 04.70.03.98.14

E-mail : j.souillard@groupechd.fr

ASSOCIATION RÉSEAU MÉMOIRE ALLIER

RAPPORT GENERAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Cabinet de Neurologie – 9 Rue Saint Jean - 03100 MONTLUÇON

Ce rapport contient 3 pages

Jean SOUILLARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE
EXPERT JUDICIAIRE

Inscrit au Tableau de l'Ordre
de Clermont-Ferrand

Z.A. du Pont des Nautes
03410 – SAINT-VICTOR

Téléphone : 04.70.28.35.12
Télécopie : 04.70.03.98.14

E-mail : j.souillard@groupechd.fr

ASSOCIATION RESEAU MEMOIRE ALLIER

Siège social : Cabinet de Neurologie – 9 Rue Saint Jean
03100 MONTLUÇON

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Réseau Mémoire Allier, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation, n'appellent pas de commentaire particulier.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Victor, le 8 juin 2009

Jean SOUILLARD

Bilan médico-social

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	12 510	2 494	10 017	1 242	8 775
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	26 055	9 015	17 041	23 879	- 6 838
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations reçues en affectation					
Terrains					
Constructions					
Installation tech., matériel & outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations affectées, concédées					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuile					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000	
TOTAL (I)	**40 566**	**11 508**	**29 058**	**27 122**	**1 936**
Comptes de liaison (1)					
TOTAL (II)					

Bilan médico-social

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Budgets annexes					
Créance (2)					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés (3)					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	500		500		500
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	35 486		35 486	168 463	- 132 977
Charges constatées d'avance	6 041		6 041	5 875	166
TOTAL (III)	**42 027**		**42 027**	**174 337**	**- 132 310**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**82 593**	**11 508**	**71 085**	**201 459**	**- 130 374**

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

(2) Bilan médico-social(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Variation
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	7 459	7 459	
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Legs et donations			
. Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
Réserves			
. Excédents affectés à l'investissement			
. Réserves de compensation			
. Excédents affectés à la nouvelle couverture du besoin en fonds de roulement			
. Autres réserves			
Report à nouveau			
. Report à nouveau (gestion non contrôlée)	139 398		139 398
. Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Dépenses non opposables aux tiers financeurs			
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-162 283	139 398	- 301 681
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
. Couverture du besoin en fonds de roulement			
. Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations			
. Immobilisations grevées de droits			
TOTAL (I)	**-15 427**	**146 856**	**- 162 283**
Compte de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	7 159	12 671	- 5 512
Dettes fiscales et sociales	79 352	41 931	37 421
Autres			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**86 511**	**54 602**	**31 909**
Ecart de conversion passif (V)			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Variation
TOTAL PASSIF	71 085	201 459	- 130 374
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier : cautions versées par le résident à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Annexe légale

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**03 ans**
Mobilier	**10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 818		10 693
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	26 055		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**26 055**		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 000		
TOTAL	**2 000**		
TOTAL GENERAL	**29 873**		**10 693**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			12 510	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			26 055	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**26 055**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 000	
TOTAL			**2 000**	
TOTAL GENERAL			**40 566**	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	576	1 918		2 494
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 176	6 839		9 015
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**2 176**	**6 839**		**9 015**
TOTAL GENERAL	**2 752**	**8 757**		**11 508**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 918				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 839				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**6 839**				
TOTAL GENERAL	**8 757**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 000		2 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	500	500	
Charges constatées d'avance	6 041	6 041	
TOTAL GENERAL	**8 541**	**6 541**	**2 000**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 159	7 159		
Personnel et comptes rattachés	14 417	14 417		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 867	63 867		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 068	1 068		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**86 511**	**86 511**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Jean SOUILLARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE
EXPERT JUDICIAIRE

Inscrit au Tableau de l'Ordre
de Clermont-Ferrand

Z.A. du Pont des Nautes
03410 – SAINT-VICTOR

Téléphone : 04.70.28.35.12
Télécopie : 04.70.03.98.14

E-mail : j.souillard@groupechd.fr

ASSOCIATION RÉSEAU MÉMOIRE ALLIER

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Cabinet de Neurologie – 9 Rue Saint Jean – 03100 MONTLUÇON

Ce rapport contient 2 pages

Jean SOUILLARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE
EXPERT JUDICIAIRE

Inscrit au Tableau de l'Ordre
de Clermont-Ferrand

Z.A. du Pont des Nautes
03410 – SAINT-VICTOR

Téléphone : 04.70.28.35.12
Télécopie : 04.70.03.98.14

E-mail : j.souillard@groupechd.fr

ASSOCIATION RÉSEAU MÉMOIRE ALLIER

Siège social : Cabinet de Neurologie – 9 Rue Saint Jean
03100 MONTLUÇON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES.

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 25-2 du décret du 1er mars 1985, nous n'avons pas été avisés de conventions visées à l'article L.621-5 du Code de Commerce qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.25-2 du décret du 1er mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.
Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Saint-Victor, le 8 juin 2009

Jean SOUILLARD